

N° 2023/04

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **16 Janvier 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Michèle GUIRAUD, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD.

Excusés : Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Christian BELAUT, Zalifaou BERNÈS.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Réhabilitation et réaménagement de la mairie (Phase 1) – Modification du plan de financement

M. le Maire fait part du montant prévisionnel de ce projet (honoraires et frais divers compris) estimé à 102 756.88 € HT.

M. le Maire détaille le plan de financement du projet. Il propose de le valider et de solliciter une subvention auprès du Département.

M. le Maire présente le nouveau plan de financement :

Dépenses HT		Recettes	
Estimation des travaux	93 740,21 €	Département	30 827,00 €
Honoraires et frais divers	9 016,67 €	Région	20 000,00 €
		Etat	30 078,00 €
		Commune	21 851,88 €
TOTAL	102 756,88 €	TOTAL	102 756,88 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le nouveau plan de financement ;
- Donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE